

ÉTÉ 2015 | N°50



BULLETIN MUNICIPAL

AGON - COUTAINVILLE



Circulaire du 11 Août 1965
relative à un changement de nom de commune

Saint-Lô, le 11 Août 1965

LE PREFET DE LA MANCHE
à Messieurs les Maires des Communes du Département
à Messieurs les Chefs des Services Départementaux

OBJET. — Changement de nom de commune.

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'en vertu d'un décret en date du 3 juin 1965 publié au Journal Officiel du 11 juin 1965, la commune d'Agon portera désormais le nom d'Agon-Coutainville.

Je vous serais obligé de vouloir bien appeler l'attention de vos services sur cette modification et veiller à ce que le nom de cette commune soit correctement énoncé dans toutes les correspondances la concernant.

Le Préfet,
Pour le Préfet
Le Secrétaire Général,
A. BUCOURT

Mes chers concitoyens,

« Qu'il me soit permis de formuler le vœu que nous continuions tous ensemble à œuvrer pour la prospérité d'Agon-Coutainville », écrivait Louis Périer, maire de notre commune, il y a 50 ans de cela, dans un autre bulletin municipal.

Et voici que justement, par un jeu de hasard, ce nouveau bulletin porte le numéro 50.

50, c'est le chiffre rond que nous célébrons cette année. Car en 1965, Louis Périer se devait de se familiariser avec le nouveau nom de la commune dont il était maire depuis deux décennies. Car « Coutainville », le versant marin de la commune, venait d'accoler son nom à celui d' « Agon », qui géographiquement le surplombe.

Le secrétaire de mairie de l'époque, constitue un épais dossier pour le Ministère de l'Intérieur et le 11 juin 1965, notre commune change de nom et prend celui qu'on lui connaît aujourd'hui, Agon-Coutainville.

La prospérité souhaitée par nos prédécesseurs continue de nous animer, tout comme le rayonnement de notre commune et le maintien d'une vie de qualité.

Pour que nos enfants et petits-enfants partagent avec nous ce plaisir d'habiter Agon-Coutainville.

Bel été,

Christian Dutertre





SOMMAIRE / N°50

LE CONSEIL MUNICIPAL p. 2

RETOUR EN IMAGES

Lectures contées p. 4

Charly Saussaye p. 4

10^e anniversaire du Comité de jumelage
Agon-Coutainville / Trinity Jersey p. 5

Clin d'œil : Bonjour de Londres ! p. 5

Une appli pour voyager dans le temps..... p. 5

COTE MER

Ensablement p. 6

Les dispositions marées p. 6

MER & CULTURE

Exposition Alain A. Fournier p. 7

Salon des peintres de la mer p. 7

TEMPS FORTS

Coutainville la plage..... p. 8

Hissez les voix..... p. 9

DOSSIER

Amiral Tourville..... p. 10

COMMENT ÇA MARCHE

Nature, environnement, recyclage p. 14

VIE QUOTIDIENNE

Cantine école/Restaurant EHPAD p. 16

Zone partagée en centre ville p. 16

Place aux vélos ! p. 16

Maison des associations..... p. 17

Le Foyer des Jeunes Travailleurs (FJT)..... p. 17

Ça bouge côté commerces..... p. 17

MEMOIRES

Anciens combattants :

Claude Lesouquet..... p. 18

Jean Dauvin..... p. 18

AGENDA..... p. 20

VOUS POUVEZ FAIRE PARVENIR À LA MAIRIE TOUTE REMARQUE ET SUGGESTION POUVANT CONCOURIR À L'AMÉLIORATION DE CE BULLETIN.

Le présent bulletin est distribué dans les boîtes aux lettres en même temps que la publicité.

Il est disponible en Mairie et à l'Office de Tourisme.

Conception et réalisation : Agence Kacao - **Rédaction :** Commission Culture du conseil municipal

Photos : S. Vayer - N. Dechaume - M. Lorrain - Cartes postales : DR

Distribution : Mairie d'Agon-Coutainville – Tél. 02 33 47 07 56 – Tirage à 2000 exemplaires.

LE CONSEIL MUNICIPAL

PERMANENCES des élus

MAIRE :

Christian DUTERTRE

*Permanence tous les jours
de 10 h à 12 h*

1^{er} ADJOINT :

Emmanuelle POLLE

Permanence sur RdV (par email)

ADJOINT :

Roger FOURNIER

Permanence sur RdV

ADJOINT :

Paulette LEBRET

*Permanence les mardis et jeudis
de 10 h 30 à 12 h*

ADJOINT :

Olivier LECLERC

Permanence tous les matins sur RdV

ADJOINT :

Michel LERENDU

Permanence sur RdV (par email)

ADJOINT délégué :

Michel PFEIFFER

*Permanence les Mercredis
de 9 h 30 à 12 h sur RdV*

CONSEILLER délégué :

Jean-Michel LEFOURNIER

Permanence sur RdV

CONSEILLER délégué :

Serge SAVARY

Permanence sur RdV



1^{er} adjoint /
Emmanuelle POLLE

Culture,
Patrimoine
et Communication

Commission :

P. BESSIN
A. LAPLACE-DOLONDE
O. LECLERC
JM. LEFOURNIER
B. MAZUIR
M. PFEIFFER
A. SCHMITTER



Adjoint /
Roger FOURNIER

Sports,
Ecoles et
Jeunesse

Commission :

F. FANFANI
H. GUILLOTTE
M. JOIGNE
S. SAVARY
A. SCHMITTER



Adjoint /
Paulette LEBRET

Affaires
Sociales

Commission :

F. FANFANI
R. FOURNIER
H. GUILLOTTE
C. LEFORESTIER
S. VLEMINCKX

AUTRES PERMANENCES

Assistante Sociale :

>> Tous les mardis sauf le 1^{er} de chaque mois de 14h30 à 16h

Dossiers Retraite :

Depuis le départ de Monsieur Raymond d'HOOGHE, Marie-Thérèse LOUIS assure auprès des personnes qui le souhaitent, la constitution de l'ensemble des dossiers retraite, réversion, invalidité, allocation orphelin...

Forte d'une bonne expérience professionnelle auprès des administrations, elle accepte volontiers d'élargir son champ d'action en proposant à ceux qui sont dans le besoin, de les accompagner dans toute autre démarche administrative, rédiger un courrier, argumenter une réponse. Elle vous accompagnera très simplement.

Discrétion, écoute, perspicacité, célérité, pertinence la caractérisent.

>> Tous les mercredis de 10h30 à 11h30.



Monsieur le MAIRE /
Christian DUTERTRE



Adjoint /
Olivier LECLERC

Urbanisme,
Travaux et
Entretiens

Commission :

M. JOIGNE
A. LAPLACE-DOLONDE
P. LEBRET
J. LEMESLE
B. MAUGER
B. MAZUIR
S. MONCUIT
M. PFEIFFER
S. SAVARY



Adjoint /
Michel LERENDU

Finances,
Marchés et
Campings

Commission :

H. GUILLLOTTE
P. LEBRET
J. LEMESLE
B. MAUGER
B. MAZUIR
S. MONCUIT
M. PFEIFFER



Adjoint /
Michel PFEIFFER

Tourisme,
Vie Associative et
Développement
Durable

Commission :

P. BESSIN
A. LAPLACE-DOLONDE
J.M. LEFOURNIER
B. MAZUIR
M. PFEIFFER
E. POLLE
A. SCHMITTER

CONSEILLERS DELEGUES



Serge SAVARY
Education,
Sport et
Jeunesse



J.-M. LEFOURNIER
Travaux

Personnel municipal :

La Mairie d'Agon-Coutainville assurera à partir du 1^{er} juillet 2015 l'instruction des autorisations d'urbanisme. Philippe Henaff, garde champêtre intègre la filière administrative pour assurer cette mission, en collaboration avec Marie Delaplace. Julien Guiot est le nouveau garde champêtre.

Bureau de Poste :

Depuis le 1^{er} juin 2015, le service assuré par l'Agence Postale Communale a été transféré au Tabac-Presse « Le Canard », place de l'Eglise.



*Merci aux équipes municipales pour le soin particulier apporté au nettoyage de notre station.
De gauche à droite : Lolita Hédouin, Freddy Fréret, Jean-François Saves, Claude Lepotier, Alexandre Denis, Antony Lengronne*

RETOUR EN IMAGES

Lectures contées à la bibliothèque



Il ne faut pas croire qu'il faille attendre qu'un enfant commence à parler pour lui lire des histoires. Le livre avec papa et maman, ça commence dès les premiers mois. Au début, bébé ne distingue que des formes et les forts contrastes mais ses petites oreilles sont déjà prêtes à accueillir la mélodie de votre voix à travers comptines et histoires. Pour émerveiller le tout-petit dès ses premiers jours, il existe des livres bien spécifiques : des cartonnés en noir et blanc parfaitement adaptés à leur vision.

N'oublions pas que le nourrisson, pour apprendre à parler, a besoin d'entendre cette langue, de lire les mots sur votre bouche, il est donc essentiel d'interagir avec lui.

Le livre devient alors un moment de partage et de complicité : bébé montre du doigt ce qui l'intrigue et papa ou maman le lui explique. C'est alors le meilleur moment pour lui lire des histoires à voix haute.

Après avoir écouté ses parents lui lire l'histoire plusieurs fois, l'enfant va commencer à interpréter lui-même le récit, forger son imaginaire, s'identifier aux personnages.

Le livre, un moment de partage, mais aussi d'apprentissage. C'est à travers les histoires que l'enfant va découvrir les différentes notions de la vie : le respect, l'amitié, l'amour, la peur, etc. Le livre devient alors un formidable outil pour les parents leur permettant d'expliquer plus aisément un changement dans la vie de l'enfant (rentrée à l'école maternelle, arrivée d'un petit frère ou d'une petite sœur) ou leur permettre de l'aider à grandir (apprentissage de la propreté, du partage, compréhension des sentiments comme l'amour, la colère, la peur). Pour le mener ainsi vers sa propre réflexion. Pour que le tout-petit devienne un grand.

250 spectateurs au concert de Charly SAUSSAYE

A coup sûr, à contre-courant de ce que l'on appelle pompeusement la nouvelle chanson française, Charly SAUSSAYE est un de ces trop rares artistes qui a la scène rivée à corps et à cœur. Au fil des ans et des concerts, cette scène, il l'a apprivoisée à force de talent. Pas à grande débauche de danseurs, de musiciens et de sunlights, c'est même tout le contraire. Avec le talent et la sensibilité musicale de ses musiciens, il l'envahit toute entière de par une présence où chaque instant devient émotion.



Ses références, il est allé les chercher dans le creuset de ceux que l'on appelle les artistes de toujours. Ceux qui avaient quelque chose à dire et qui l'ont tellement bien dit que leurs mots et leurs mélodies sont devenus éternels. Léo FERRE, Leny ESCUDERO, Serge REGGIANI et quelques autres sont de ceux-là. Comme eux, il met ses tripes, son cœur et sa pudeur dans chacun des textes qu'il écrit et qui sont de petits bijoux qu'il a magistralement ciselés.

10^e anniversaire du Comité de jumelage Agon-Coutainville / Trinity Jersey



Le comité de Jumelage AGON-COUTAINVILLE / TRINITY JERSEY avait organisé, pendant le weekend du 29 au 31 Mai 2015, une réception de ses amis Jersiais de Trinity pour fêter le 10^e anniversaire du jumelage.

Pour concrétiser ce 10^e anniversaire, le comité de Jumelage et la municipalité ont décidé de baptiser le square devant le casino du nom de « TRINITY SQUARE » où une plaque a été inaugurée par M. DUTERTRE Maire d'Agon-Coutainville, M. LESUEUR, connétable de Trinity, M. ANTUNES, président du comité de Jumelage, M. GALLICHAN repré-

sentant le président de « Trinity Twinning ». Tous les participants ont ensuite été invités à partager un apéritif de l'amitié, au Casino.

Le weekend s'est prolongé dans l'amitié et la bonne humeur par une visite du Haras de Saint-Lô le samedi matin, une rencontre de pétanque à la mare de l'Essay, un repas aux Marettes le samedi soir au cours duquel un trophée commémorant le 10^e anniversaire a été remis par le comité de jumelage aux Maire et Connétable d'Agon-Coutainville et Trinity. Le Dimanche 31, après un apéritif offert par M. POISSON au *Manx*, les hôtes ont déjeuné dans les familles et sont rentrés vers Trinity, heureux de ce séjour avec leurs amis d'Agon-Coutainville.

Clin d'œil : Bonjour de Londres !

« Je croyais qu'il n'y avait rien de mieux que de terminer son week-end dans le jardin d'un pub en sirotant un Pimm's.

Figurez-vous qu'à ma grande surprise, dimanche 10 mai à East-Finchley, se trouvait le camion « Le Spécialiste du fromage » d'Agon-Coutainville. En effet, dans ce petit quartier au nord de Londres se tenait un marché français les 9 et 10 mai 2015. J'ai parfois le mal du pays surtout lorsque je pense à notre magnifique Cotentin et notre délicieuse gastronomie. Ce fut un moment de jubilation lorsque j'ai pu voir le bel étalage de fromages. Ancienne élève du lycée Lebrun de Coutances, il m'était nécessaire de faire le stock de fromages...

Merci au « Spécialiste du fromage » d'avoir rendu mon dimanche soir plus agréable. Je ne vous raconte pas l'odeur dans mon réfrigérateur ! Mes boîtes en plastique s'en rappellent encore... »



Marion, originaire de Gavray et habitant en Angleterre depuis 6 ans.

Nous rendons hommage à Madeleine et Bernard Audois disparus respectivement en 2014 et 2013.

Une appli pour voyager dans le temps



Développée par un amoureux d'Agon-Coutainville, l'application Nostalview est disponible gratuitement pour iPhone et iPad. Balladez-vous dans les rues d'Agon-Coutainville, et découvrez à quoi elles ressemblaient il y a 100 ans.

Nostalview regroupe plus d'une centaine de vues anciennes d'Agon-Coutainville, issues de la collection de cartes postales de Jean-Pierre Denis. Chaque image est géolocalisée, et peut ainsi être regardée à l'endroit même où la photo a été prise il y a plusieurs dizaines d'années.

Se protéger



Les conclusions de plusieurs études sur l'évolution du trait de côte nous amènent à réfléchir sur l'évolution à long terme du littoral et à prendre des mesures pour la protection contre la mer, en coordination avec les ASA qui ont en charge les digues.

Dans cet esprit, les Maires d'Agon-Coutainville, Blainville et Gouville ont conjointement mis en place des mesures de protection des points sensibles en cas d'urgence, des mesures expérimentales de protections par des fascines et un rechargement en sable au nord de la commune.

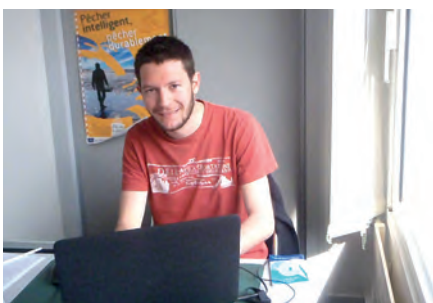
- L'ASA Digue du Passous a entrepris une rénovation complète des enrochements.
- L'ASA Digue Centre et Nord a, comme chaque année, procédé à un ré-ensablement des deux côtés de la digue Centre, ainsi qu'au nord du dernier épi. Ces dispositifs doivent assurer le maintien d'une bonne protection du promenoir et des habitations mais ne peuvent prétendre créer un abri total ni garantir l'absence des dégâts lors de grosses tempêtes.

L'importance des grandes marées de l'hiver 2015 a conduit la Mairie à interdire l'accès aux promenoirs et à renforcer la présence de la Gendarmerie, de la SNSM et d'élus municipaux.

Un plan d'intervention des Sapeurs Pompiers et d'accueil de personnes sinistrées a également été organisé.

Concernant la Pointe d'Agon, dès que la marée est importante, il convient de se garer au parking « Borde », aménagée pour les visiteurs et pêcheurs.

S'informer



L'Association pour une Pêche à Pied Respectueuse de la Ressource a reçu en Novembre dernier un 1^{er} prix national pour son action. Ce prix a été décerné par l'Observatoire B2V des Mémoires, un outil qui vise à explorer les mémoires individuelles ou collectives. L'APP2R a

ainsi été récompensée pour son travail éducatif et pédagogique auprès des écoles et des Centres de Loisirs, comme Les Petits Mousques à Agon-Coutainville. C'est tout son travail sur la transmission des savoirs des pratiques de pêche et de la connaissance du milieu marin entre générations qui a été reconnu. Grâce à ce prix, l'association a pu recruter une jeune en Service Civique qui vient renforcer l'action du Médiateur de l'Estran, Florian Bargat.

Le mardi et le jeudi de 10h à 12h, Florian tient une permanence à l'ancienne perception d'Agon-Coutainville. Les pêcheurs à pieds peuvent ainsi s'informer sur la réglementation et les conseils pratiques afin de préserver la ressource et pratiquer une pêche respectueuse de l'environnement.

Musée de la pêche à pied : du 4 juillet au 19 septembre 2015, ouverture du Petit Musée de la pêche à pied, en face de l'Office du Tourisme à Agon-Coutainville. Les visiteurs découvriront l'histoire de la pêche à pied sur la côte des havres ainsi que les outils anciens et modernes utilisés. Les espèces pêchées sur l'estran seront présentées et la réglementation locale expliquée.

Renseignements : www.app2r.org

Exposition à l'Espace culturel du 27 juin au 12 juillet 2015

« Marine » : Exposition Alain A. FOURNIER (1931-1983)

Alain A. Fournier est « le » peintre de Coutainville. Il connaissait mieux que quiconque les paysages marins du Cotentin, sa terre natale, objet de passion qu'il retrouvait régulièrement. Cet été, l'Association des Amis d'Alain A. Fournier organise, en coopération avec la Mairie, une nouvelle exposition des toiles du peintre. La majorité d'entre elles représentent des sites qui nous sont familiers, au travers de la vision de l'artiste : la « Mare aux palourdes » à Coutainville, Agon, Blainville, Goury, Omonville, Barfleur...

Né à Coutances, Alain A. Fournier a fréquenté nos rivages dès son enfance. Formé aux Beaux-Arts de Paris et Prix de Rome en 1957, il a toujours été passionné par la mer, revenant chaque fois qu'il le pouvait contempler et peindre les rivages qu'il aimait tant. Depuis sa jeunesse, il passait toutes ses vacances à Coutainville où il avait un atelier.

Ce sont les paysages de notre région qui ont suscité sa plus complète et magistrale inspiration. Les Iles Chausey, la Bretagne, ont fait également partie de son univers de prédilection. Il a aussi peint de nombreuses compositions florales, des natures mortes...

Horaires : lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 15h-19h, mardi et samedi : 10h-13h et 15h-19h, dimanche : 15h-17h



Exposition à l'école de Voile du 4 au 19 juillet 2015

12^e Salon des Peintres de la mer

Le Salon des peintres de la mer est organisé tous les 2 ans par la commission culturelle d'Agon-Coutainville en collaboration avec l'association l'Estran.

Pour cette 12^e édition l'invitée d'honneur est Valérie LE MERRER (médaille d'or 2014, au salon de la Marine) en compagnie de 16 artistes régionaux.

En 2013, les primés étaient : Bernard Gineste avec le prix du jury, Jean-Claude Quinette avec le prix de la ville, Olivier Lecourtois avec le prix du public.

>> Exposition ouverte tous les jours de 14h30 à 19h.

En parallèle à cette exposition, un concours de « peinture sur motif » est organisé. Ouvert à tous, rendez-vous à l'école de voile dès 10h samedi 18 juillet !

>> Téléchargez le bulletin d'inscription sur www.agoncoutainville.fr



TEMPS FORTS | *Coutainville la plage*

Les 1^{er} et 2 août 2015 : **Coutainville la plage***

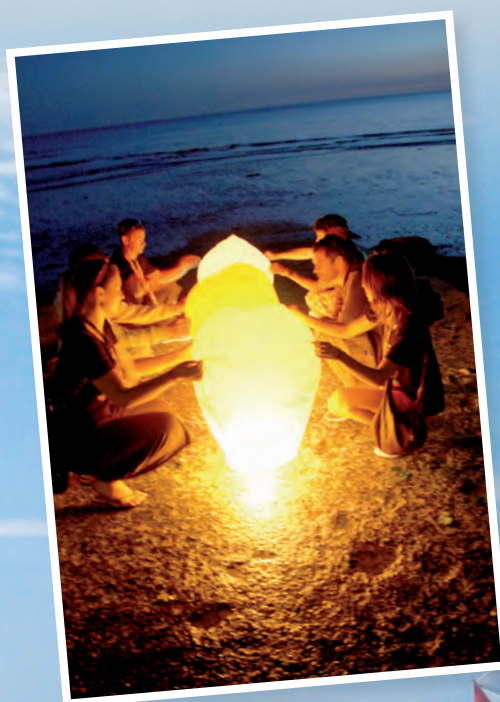
Au programme : Découverte et tournois de sports de plage – Sensibilisation au respect de l'environnement – Village d'artistes – Découverte de la faune et de la flore – Exposition de voitures anciennes – Dégustation de produits locaux – Zumba Vieux gréements – Concerts

* Organisé par l'association Maunakea.

Du sport à la culture en passant par...

le nautisme, l'art,
la musique
ou la gastronomie

*Venez découvrir ce qui fait
la richesse de la station !*



Photos Pin-Up :

Venez habillées en mode
Pin-Up des années 60 et
Sophie Vayer vous pho-
tographiera.

Hissez les voix !

Samedi 8 août 2015 : **Hissez les voix !**

Au programme : Concours de chant
Concert d'Arno Santamaria
Feu d'artifice



**Arno
Santamaria**

Artiste aux facettes multiples
- interprète, auteur, compositeur,
réalisateur et arrangeur ! -

Arno Santamaria fait de chacun de ses passages sur scène un instant riche en émotions. Son énergie, son aisance et sa proximité avec le public sont sa marque de fabrique. Ce qui lui a valu en 2013 et 2014 d'ouvrir les concerts des chanteurs Arno et Gerald De Palmas.

Son 3^e album sorti en 2014 est un nouveau témoignage de la richesse et de la force de son répertoire.

>> Concert à 21h45.



INFOS PRATIQUES

14h : pré-sélection

19h : demi-finale (10 candidats)

20h45 : finale (3 finalistes)

21h45 : Concert A. Santamaria

23h : Feu d'artifice

DJ AIZZ

– Inscription des candidats à l'Office de Tourisme –



Le CD du gagnant 2014
est disponible à l'Office.



Projection des photos Pin-up
prises le 1^{er} et 2 août
sur grand écran.

1692 : une défaite honorable

Malgré l'échec de l'expédition irlandaise en 1689/1690, Jacques II ne désespère pas de récupérer sa couronne grâce à Louis XIV ; il lui soutient qu'il a encore de nombreux partisans jacobites outre-Manche et en particulier dans la Royal Navy, dont il fut Grand Amiral (53).

La campagne de 1692 vise à prendre pied non plus en Irlande, mais directement en Angleterre où le Roi-Soleil veut faire briller ses armes, comme sur le continent, et détrôner Guillaume III, l'un des piliers de la Ligue d'Augsbourg.

En février, Bonrepaus, un marin bureaucrate auprès de Pontchartrain, tout en doutant du poids réel des jacobites anglais, prépare des projets de croisière dans le sud de la Mer du Nord (pour empêcher la jonction des flottes anglaise et hollandaise) et de débarquement d'une troupe en rade de Deal (Kent) suivi d'une marche sur Londres (54).

A Brest, Tourville, sceptique sur les chances de succès d'une telle opération amphibie, sera réduit à l'état d'exécutant discipliné de décisions prises par un « triumvirat » qui s'établira à la Hougue : Bonrepaus, Bellefonds (chef de l'armée de terre) et Jacques II. En mars, il reçoit l'ordre royal

impératif de mettre à la voile dès le 25 avril avant qu'Anglais et Hollandais ne se regroupent et quel que soit le nombre de bâtiments dont il dispose : « Allez chercher mes ennemis et combattez-les, forts ou faibles, partout où vous les trouverez » (55), le tout assorti de cette menace de Pontchartrain : « Ce n'est point à vous, Monsieur, à discuter les ordres du Roi. C'est à vous à les exécuter et à entrer dans la Manche. Mandez-moi si vous voulez le faire ; sinon, le Roi commettra à votre place quelqu'un plus obéissant et moins circonspect que vous » (56).

Tourville joue de malchance. Il peine à recruter et à compléter les équipages de sa flotte. Les éléments se liguent contre lui. Les 13 vaisseaux de Victor d'Estrées (57) en provenance de Toulon, retardés par un mauvais temps carabiné, arriveront à Brest comme les carabiniers... En Mer d'Iroise, le vent souffle d'ouest et empêche d'appareiller de Brest avant le 9 mai et, de la rade voisine de Bertheaume, avant le 12. Et, la flotte ayant abordé la Manche, le vent tourne à l'Est, ce qui entraîne une marche à reculons ou oblige à tirer des bordées pour atteindre le Cotentin tandis que ce vent d'Est facilite la réunion des flottes hollandaise et anglaise près de Rye et sa route vers l'Île de Wight. Quand le triumvirat l'apprend, brume ou mer forte empêche de joindre Tourville qui n'est informé qu'une fois la bataille engagée...



Dans le même temps, le corps expéditionnaire se constitue autour du Havre et de Honfleur pour la cavalerie (4 500 chevaux) et l'artillerie, à Quinéville et Morsalines pour l'infanterie (15 000 hommes : 9 bataillons français et 12 irlandais de retour en France avec Jacques II). Tout ce monde doit être regroupé et chargé à Saint-Vaast sur une flottille de transport pour être débarqué non plus sur la côte du Kent mais sur celle du Devon à Torbay.

Les opérations navales françaises, souvent réduites au désastre final de la Hougue, comportent en fait, autour du Cotentin, trois phases de genre et dénouement différents (58) :

Le 29 mai, la bataille au large de Barfleur

Lors de l'affrontement dans le NE de Barfleur, le rapport des forces se présente ainsi (59) :

Flottes :	Française	Anglo-hollandaise
Vaisseaux	44	99
Frégates et brûlots	13	38
Canons	3 144	6 756
Hommes	20 000	42 000

Le 29 mai, au lever du jour, les deux armées navales sont encore éloignées l'une de l'autre. Tourville, qui a l'avantage du vent, peut refuser le combat, mais, sans doute piqué au vif pour avoir été traité de « poltron » « circonspect » et malgré la disproportion des forces en présence, il se porte résolument sur l'adversaire.

En cours de matinée, de part et d'autre, on se met en lignes de file parallèles, orientées NNO-SSE, Tourville sur le Soleil Royal face à l'amiral anglais Russel sur le Britannia. L'escadre de Van Almonde ouvre le feu qui s'étend à toute la ligne. Les Anglo-Hollandais, en raison de leur supériorité numérique, forment une file plus longue que les Français ; leurs avant et arrière-gardes peuvent ainsi contourner celles des Français qui sont peu à peu encerclés. La bataille fait rage et le bel ordre en ligne de file se transforme en une mêlée confuse sous un ciel brumeux par intermittence.

A l'écale de basse mer dans l'après-midi, Tourville donne l'ordre de mouiller (60). L'escadre de Russel, entraînée vers l'Est par l'arrivée du flot, lui laisse quelque répit mais revient au combat qui prend fin au clair de lune en début de nuit.

Au terme de cette longue, épuisante journée, les Anglo-Hollandais ont 2 vaisseaux détruits, 5 000 morts ou blessés. Les Français comptent 1 700 hommes tués ou hors de combat ; bien qu'ayant lutté à un contre deux, ils n'ont perdu aucun navire – un haut fait d'armes tout à l'honneur de la Royale (61) ; plusieurs de leurs navires sont néanmoins mal en point ; le Soleil Royal, le vaisseau amiral, qui a combattu à lui seul 4 trois-ponts anglais, esquivé 5 brûlots ennemis embrasés (62) et dont l'équipage avait été si éprouvé que « le sang coulait par tous ses dalots » (63), est particulièrement avarié. Tourville est obligé de battre en retraite.

Les 30 et 31 mai, la retraite en ordre dispersé

Sur les 44 vaisseaux français, 4 gagnent la Hougue, 4 rallieront Brest par un détour le long de la côte sud de l'Angleterre, ainsi que 2 autres par un périple autour de l'Ecosse (64) ; le gros de la flotte - 34 vaisseaux -, sous le commandement de Tourville, compte se sauver en filant plein ouest vers Brest (65).

Au mitan de la nuit du 29 au 30, portés par jusant et vent d'Est, ces 34 bâtiments, longeant la côte septentrionale du Cotentin, progressent lentement pour soutenir l'invalidé Soleil Royal qui se traîne ; ils sont bientôt talonnés par la flotte ennemie ; puis, dès l'aube, ils sont ralentis par le flot. Dans la matinée, le jusant est à nouveau porteur ; mais, à midi, le vent tournant à l'ouest est contraire. Au milieu de l'après-midi, à l'arrivée du flux, les deux flottes, française et anglo-hollandaise, jettent l'ancre, en vue l'une de l'autre. A la nuit tombante, Tourville se résout à quitter son vaisseau amiral (66) qui freine la retraite, transfère sa marque sur l'Ambitieux et reprend dans la nuit la marche en avant. Il décide de cingler par le Raz Blanchart, en espérant que ses poursuivants ne se risqueraient pas dans ce chenal connu pour la violence de ses courants.

Le 31 mai, au petit jour, tandis que l'ennemi reste aux aguets près des Casquets, nos 34 fugitifs doublent le cap de la Hague et s'engagent dans le Raz ; 21 le franchissent et parviendront à bon port : Saint-Malo (67) ; les 13 autres sont obligés de mouiller à marée montante, chassent sur leurs ancres (68) dont ils doivent bien vite couper les câbles pour ne pas faire côte et naufrage, repartent cap à l'est, Tourville ayant amené son pavillon et hisser le signal « sauve-qui-peut ».

Arrivés par le travers de Cherbourg (69) en milieu de journée, trois vaisseaux avariés vont s'échouer en petite rade : le Soleil

Royal dans la fosse du Galet, le Triomphant et l'Admirable plus à l'Est, cernés par l'ennemi « comme des cerfs aux abois par une meute de chiens » (70). Le lendemain, ils résisteront bravement ; mais ils seront accostés par des brûlots anglais ; le Soleil Royal explosera, de même que le Triomphant dont les débris atterriront sur l'église de la Trinité ; quant à l'Admirable, il coulera un brûlot et finira incendié (71).

La retraite a tourné à la déroute. Quand Tourville atteint Saint-Vaast le 31 mai à la tombée de la nuit, il n'a plus que 10 vaisseaux auxquels s'ajoutent les 4 qui s'y étaient réfugiés après la bataille de Barfleur et dont 2 s'échapperont au Havre.

Les 1^{er}, 2 et 3 juin, l'hallali à Saint-Vaast-la-Hougue

A l'aube du 1^{er} juin, à la limite de la basse mer, 6 vaisseaux sont échoués sous le fort de l'Ilet et 6 au sud du fort de la Hougue, mal soutenus par ces deux forts qui n'ont pas d'artillerie lourde et surplombent de peu la mer (72).

Sans tarder, Tourville se rend à terre auprès du triumvirat. On discute, on tergiverse : faut-il laisser les vaisseaux en place ? Ou les rapprocher du rivage ? Combattre en restant à bord ? Ou évacuer les équipages et débarquer l'armement ? Tourville ne peut imposer ses vues et un temps précieux est perdu.

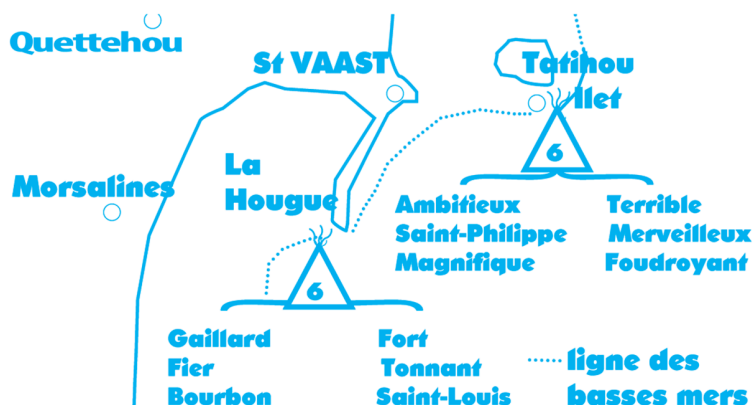
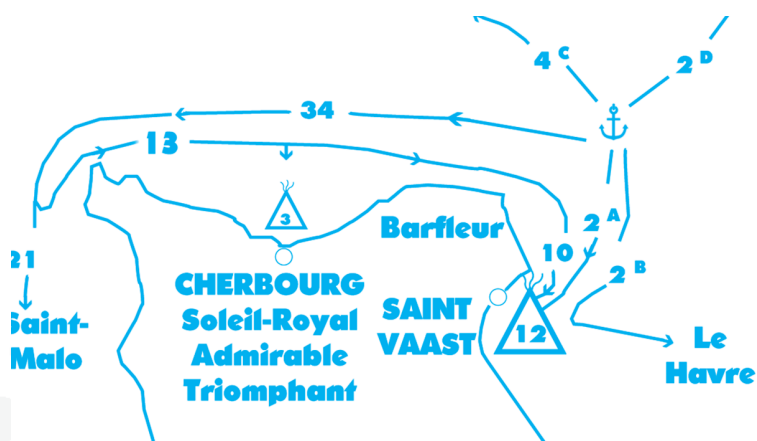
Quand, au matin du 2 juin, les opérations anglaises (73) commencent, Monsieur de Bonrepas repose dans sa chambre et brillera par son absence, le maréchal de Bellefonds entraîne mollement ses troupes et l'ex-roi Jacques observe la scène sans se départir d'un flegme tout britannique. Résultat : la curée des résidus de l'armée navale française.

L'ennemi s'en prend d'abord aux 6 vaisseaux de l'Ilet. L'eau étant peu profonde, il ne peut approcher ses navires et met à la mer leurs chaloupes qui se heurtent à une douzaine de



nos embarcations ; sur le canot de l'Ambitieux, Tourville se dépense «comme un enseigne », mais doit se retirer (74). On voit des marins anglais désarçonner avec leurs gaffes un cavalier chevauchant dans la mer... (75) ; d'autres montent, avec du matériel d'artifice, à bord de nos vaisseaux désertés, constatent que des pièces chargées et pointées vers le fort de l'Ilet, une fois atteintes par l'incendie, le canonneront sans artilleurs ! Le soir, nos 6 vaisseaux sont en feu sans intervention des brûlots ennemis (76).

Le matin du 3 juin, tandis que des bâtiments anglais tirent sur le fort de la Hougue, leurs chaloupes, malgré la fusillade partie du fort, progressent vers nos 6 derniers vaisseaux et les incendient (77) ; quelques-unes pénètrent même dans l'anse



entre la Hougue et Morsalines, détruisent plusieurs transports de troupe ou bateaux de commerce et s'en retournent à la marée descendante. Le 6 juin, mission accomplie, la flotte de Russel fait voile pour l'Angleterre.

A l'annonce de la victoire, les cloches sonnent à Londres toute la journée et des feux de joie illuminent la nuit. Guillaume III consolide son trône tandis que Jacques II perd tout espoir de le recouvrer. Non seulement tout débarquement français sur le sol britannique est exclu – n'est pas Guillaume le Conquérant qui veut ! –, mais la Grande-Bretagne est en passe d'être maîtresse des mers pour longtemps.

A Versailles, le cuisant échec de la campagne de 1692 est minimisé. Le potentiel naval est d'ailleurs reconstitué dès l'année suivante ; la question de son utilisation ne s'en pose pas moins : faut-il poursuivre l'entretien onéreux d'une puissante marine militaire pour assurer la sécurité des côtes du royaume et des routes vers ses possessions d'outre-mer ? Ou favoriser la

guerre de course souvent lucrative, ainsi que la pratique Jean Bart ?

Louis XIV ne tient pas rigueur à Tourville de sa défaite, d'autant que, par ses ordres impérieux ne laissant aucune marge d'action à l'exécutant (78), il en partage la responsabilité. En mars 1693, il l'élève à la dignité de maréchal de France et en fait l'égal d'un Turenne ou d'un Vauban.

Gravissant tous les grades jusqu'à celui de vice-amiral, compétent dans toutes les fonctions exercées sur un vaisseau, doué pour le combat à l'abordage comme pour celui en ligne de file, obéissant à ses supérieurs même en désaccord avec leurs directives (79), estimé de ses subordonnés, attentif au sort de ses équipages (80), Anne Hilarion de Cotentin, comte de Tourville, maréchal de France est à ranger parmi les chefs éminents de notre marine de guerre.

Guy De Saint Denis

NOTES

53/ En fait, si Jacques II était, comme ex-Grand Amiral, encore populaire dans la Marine, il ne l'est plus, comme ex-Roi converti au catholicisme, en Grande-Bretagne très majoritairement anglicane ou protestante.

57/ Victor d'Estrées (1660-1737) est le fils de Jean d'Estrées (1624-1707), vice-amiral du *Ponant* ; il est lui-même vice-amiral depuis 1684 et sera maréchal de France en 1703 (comme l'était son père depuis 1681).

60/ La bataille de Barfleur rappelle celle de Bézeviers ; mais les rôles sont inversés puisqu'en 1690, les Anglais avaient jeté l'ancre tandis que les Français étaient déportés par le courant.

61/ L'amiral Russel adressera par écrit ses félicitations à Tourville pour son intrépidité et sa vaillance lors de cette bataille de Barfleur

62/ Les brûlots passent si près et dégagent une telle chaleur que, sur le pont, l'équipage du *Soleil Royal* peine à les regarder de face.

63/ Les dalots sont des trous dans les bordages, au ras du pont supérieur, pour écouler l'eau embarquée par les paquets de mer.

64/ Comme en 1588 les débris de l'*Invincible Armada* espagnole.

66/ Le commandement du *Soleil Royal* est confié au Cherbourgeois Desnos.

67/ Grâce au pilote du *Croisic*, Hervé Riel qui, en récompense de ses services, obtient un congé pour « aller voir sa femme (...), la belle Aurore ».

68/ Le pilote Laisné (qui aurait commis une erreur sur l'heure d'arrivée du flot) fit mouiller trop tard ; de plus, les ancres crochent mal sur le fond rocaillieux du Raz.

69/ Rappelons que Vauban n'a pu fortifier Cherbourg. La puissance de feu du fort du Galet et de la batterie de l'Onglet est réduite.

71/ Sur la fin de ces trois vaisseaux et leurs vestiges.

72/ Les tours jumelles de Tatihou et de la Hougue ne seront construites, sur ordre de Vauban, qu'en 1694 (elles font partie depuis 2008 du patrimoine mondial de l'UNESCO).

73/ Les Anglais sont à la manœuvre. La participation des Hollandais, qui sont restés, semble-t-il, en surveillance autour des Casquets, n'est guère mentionnée devant la Hougue.

74/ Le vice-amiral, qui a presque 50 ans, se bat comme un jeune enseigne de vaisseau (= lieutenant dans l'armée de terre).

75/ Plusieurs cavaliers français sont ainsi désarçonnés.

76/ A basse mer de la marée d'équinoxe de mars 1833, des vestiges des navires incendiés seront récupérés et transportés au Musée de la Marine à Paris. Des fouilles sous-marines seront menées en 1990/91 sur les épaves et leurs résultats présentés in Musée maritime de l'Île Tatihou.

77/ C'est alors que Jacques II, installé à la Hougue, se serait écrié : « Ah ! Personne si ce n'est mes braves Anglais ne pourrait agir aussi courageusement » ; Ph. Aubrey ajoute que le tact n'était pas le fort des Stuarts et que Jacques II (allié de Louis XIV) en était dépourvu à un haut degré.

78/ Louis XIV à Tourville : « J'ajoute ce mot de ma main à cette instruction (du 26 mars 1692) pour vous dire que ce qu'elle contient est ma volonté et que je veux qu'on l'observe exactement ».

Lors de leur première rencontre après le désastre de la Hougue, le roi dit tout haut à Tourville : « Je suis très content de vous et de toute la marine. Nous avons été battus, mais vous avez acquis de la gloire et pour vous et pour la nation »

79/ Lettre de Tourville à Ponchartrain : « Quoique je vous représente toutes ces raisons (= objections au plan de Versailles pour la campagne de 1692), cela n'empêche pas que si le roi désire qu'on entre dans la Manche, vous ne trouverez en moi aucune difficulté ».

80/ Un combat naval devait être remporté en coûtant « le moins de sang, de chanvre (textile utilisé pour les cordages et les voiles) et de bois possible »

COMMENT ÇA MARCHE

La gestion des déchets ménagers !



Depuis avril 2015, les déchets ménagers non recyclables doivent être déposés dans des sacs translucides. Ces sacs de 30, 50 et 100 litres sont mis gratuitement à votre disposition à la Mairie et l'Office de Tourisme.

Les premiers résultats sont encourageants, puisque en un mois 1,5 t. de déchets en moins étaient collectés sur la Communauté de Communes.

Les déchets recyclables doivent être évacués dans les conteneurs d'apport volontaire et les encombrants à la déchetterie de Gratot : Lieu-Dit La Belle Croix 50200 GRATOT.

Infos horaires : www.cc-saintmalodelalande.fr

Le compostage, c'est facile !



Pour diminuer le volume de vos déchets, pensez au compostage : un processus à la fois, naturel et économique.

A partir de déchets de jardin et de cuisine, le compostage permet d'obtenir gratuitement un structurant naturel, le compost, nécessaire à la vie du sol et de diminuer les déchets.

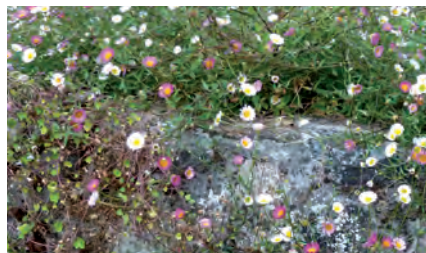
Ne jetez plus, compostez !

Agon-Coutainville Naturellement !

Vous respectez l'abandon progressif du recours aux pesticides, la Mairie vous soutient et a conçu un logo porteur d'un message fort « Agon-Coutainville Naturellement ».

L'afficher chez vous permet de véhiculer le plus largement possible le message.

Les rues traitées sans pesticide sont repérées aussi par des drapeaux, des autocollants porteurs de l'identité « Agon-Coutainville Naturellement ».



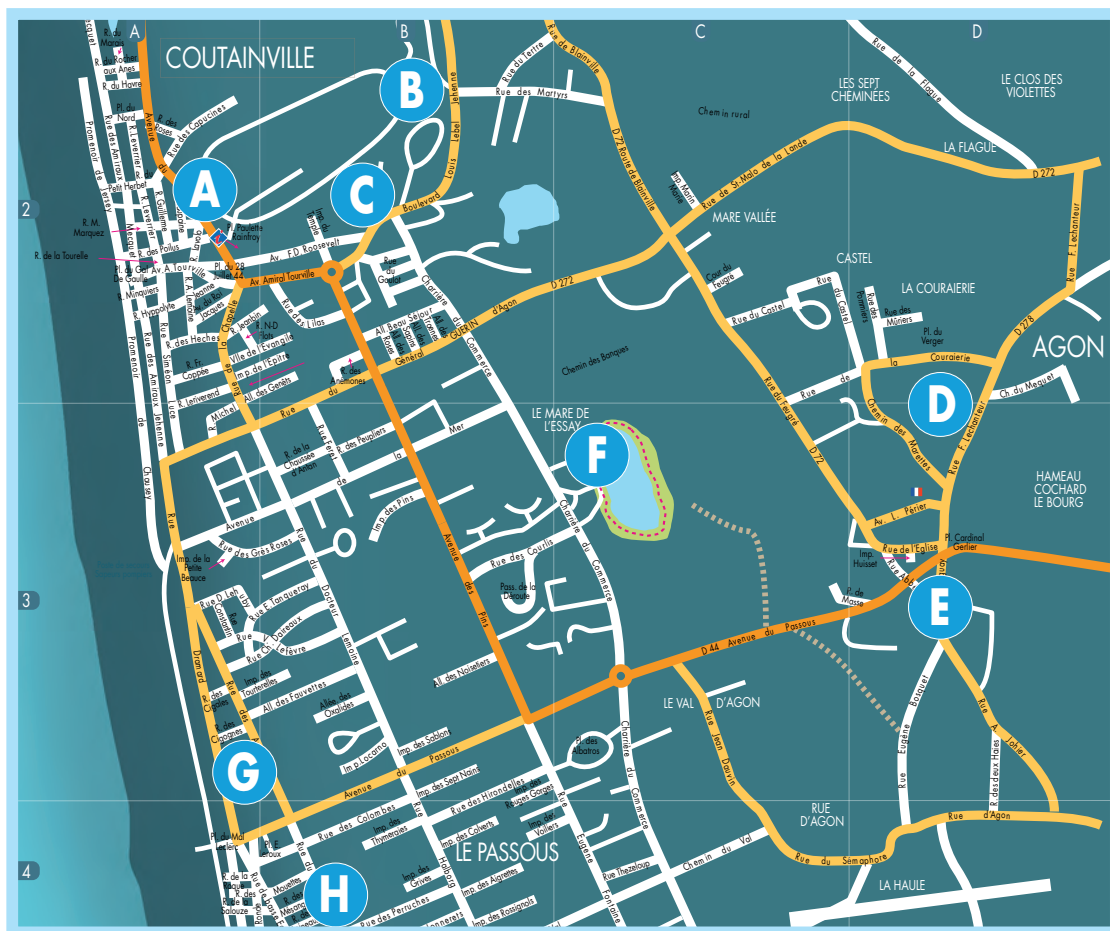
*Exemples de techniques douces :
Intervention à la main : la binette*

*Planter une plante robuste et vivace comme l'Erigéron
ou « pâquerette des murailles », avec floraison tout l'été
agrémentera la bordure de votre habitation.*

6 LIEUX DE COLLECTE SUR LA COMMUNE :



- A** Avenue du Golf
- B** Campings Municipaux
- C** Secteur Marché U
- D** Maison de Retraite
- E** Cité Saint-Evrault
- F** Charrière du Commerce
(Mare de l'Essay)
- G** Parking du Passous
- H** Parking de l'Ecole de Voile



Objectif zéro phyto



Les traitements avec des produits chimiques seront interdits en 2020.

Dans le cadre du développement durable, la Municipalité d'Agon-Coutainville supprime progressivement l'usage des produits Phytosanitaires.

Pour cela dès cette année 2015 est mis en place une gestion alternative, dans les rues suivantes, évitant tout recours à des traitements chimiques : rue Amiraux Mequet, rue Dramard, place De Gaulle, rue Général Guérin d'Agon, avenue du Passous, rue de l'Eglise, rue du Feugré.

Le nettoyage à la main ou à l'aide de brosses métalliques, ou encore le débroussaillage se substitueront aux produits chimiques.

Toute personne qui souhaite s'inscrire dans ce processus de réduction des traitements et assurer l'entretien écologique devant son habitation, est invitée à marquer ce choix par l'affichage d'un autocollant à retirer gratuitement en mairie.

Il est évident que ces mutations vont modifier l'aspect de notre commune et qu'il nous faudra, collectivement développer une plus grande tolérance vis-à-vis de la présence de la végétation spontanée.

Le conseil municipal compte sur chacun pour participer au succès de cette démarche.

VIE QUOTIDIENNE

Cantine école primaire / Restaurant EHPAD

Une bonne nouvelle pour les enfants de l'école primaire d'Agon-Coutainville et pour l'équipe des cuisiniers de l'EHPAD : à la rentrée scolaire de septembre 2015, les repas servis à la cantine seront préparés à base de produits frais dans les cuisines de la maison de retraite et livrés en liaison chaude. Qualité des repas et mise en avant du goût - deux facteurs essentiels pour apprendre à se nourrir sainement -, des ventres bien remplis pour assimiler l'apprentissage l'après-midi et une nouvelle mission pour l'équipe de l'EHPAD qui a su montrer son enthousiasme dès le début de ce projet. L'association de parents d'élèves (APE) et les délégués de parents d'élèves, qui sont à l'initiative de ce changement, garderont le contact avec la maison de retraite afin d'échanger sur ce projet, sa mise en place et l'élaboration des menus.



Le montant du repas ayant augmenté, la Mairie a décidé de prendre en charge 50 % de l'augmentation (soit 0,8 € par repas), l'autre moitié étant supportée par les parents. Les parents hors commune devront quant à eux s'acquitter de 1 € en sus.

NB : l'ancien prestataire fournissait des repas de type industriel cuisinés jusqu'à 48h avant et livrés en barquette sous-vide depuis Avranches.

Zone partagée en centre ville



La Commission Urbanisme du Conseil Municipal souhaite améliorer la circulation au centre de Coutainville et privilégier la sécurité des cyclistes et des piétons.

Il a été décidé dans un premier temps, d'améliorer la sécurité des piétons et cyclistes en créant une « zone partagée » piétons-vélos-autos, avec vitesse limitée à 20 km/h et priorité aux piétons, dans l'avenue de l'Amiral Tourville, entre la place du 28 Juillet 1944 et la place du Général De Gaulle, et sur la place du Général De Gaulle, elle-même.

La Municipalité espère ainsi favoriser le bien-être de chacun dans ce secteur, et donner une image plus douce de la station.

Place aux vélos !

Dès cet été, la commune se dote de cinquante places de parking supplémentaires pour garer et attacher son vélo en toute sécurité. Des arceaux inox seront installés en cinq points : place du Marché, place de Gaulle, parking du docteur Guillard, au Passous et à l'école de Voile.

Faire du vélo c'est amusant, écologique, pratique pour se déplacer, peu onéreux, accessible à tous, excellent pour la santé...

Des loueurs de vélos se trouvent au Centre et au Passous.

Conseils sur la sécurité à vélo :

Pour minimiser au maximum les risques, vérifiez avec soin le vélo, équipez-vous d'un casque vélo, de vêtements de couleurs vives pour plus de visibilité et d'un gilet réfléchissant.



Maison des associations

La municipalité met actuellement des locaux à la disposition d'associations qui en font la demande. Un grand nombre de ces bâtiments sont vétustes.

La construction d'une Maison des Associations digne de notre commune figure dans les projets de l'équipe municipale.

Après un début d'étude effectué par les commissions municipales, le conseil municipal du 26-01-2015 a décidé de créer un Comité Consultatif, ouvert à des représentants des associations, pour l'étude d'un projet de Maison des associations.

Ce comité consultatif est constitué de 5 représentants d'associations et de 4 conseillers municipaux. Il s'est réuni début mai, et commence son travail par une consultation des associations concernées, afin de préciser les besoins. Ceci devrait permettre d'établir les caractéristiques souhaitées pour cette Maison des associations, afin de les présenter aux associations en septembre.

Le Comité Consultatif s'est fixé pour objectif de présenter ses conclusions avant la fin de l'année 2015.

Le Foyer des Jeunes Travailleurs (FJT)



En partenariat avec la communauté de communes de St-Malo-de-la-Lande, une annexe du Foyer des Jeunes Travailleurs de Coutances a été mise en place dans l'ancienne garderie. Le Foyer Soleil permet un hébergement collectif tout en bénéficiant d'un accompagnement par une équipe professionnelle.

Huit studios vont permettre d'accueillir des jeunes : en emploi, en contrat d'apprentissage, en contrat de professionnalisation, en CDD, en CDI, en stage, en dispositif d'insertion professionnelle.

Renseignements : FJT de COUTANCES : 02 33 45 09 69

Ça bouge côté commerces

Le 9 juin dernier, nous avons tourné sur l'ensemble de la commune (Centre, Passous et Bourg), un lipdub*.

Plus de 45 commerçants y ont participé. Ce petit film a pour vocation de faire la promotion de la station et surtout de ses commerces. Les commerçants étaient déguisés avec lunettes, chapeaux, perruques etc... La bonne ambiance était au rendez-vous.

>> Retrouvez la vidéo le 8 août prochain (sur écran géant) durant Hissez les voix et sur le site de la commune !



Ils ont déménagé – Le magasin « Romane » est maintenant installé dans l'ancien Crédit Maritime – La boutique ethnique, vêtements et objets qui s'installait chaque été rue Amiral Tourville a déménagé dans l'ancien Livimatic.

Ils se sont installés – Nos p'tits mômes (Coutainville) – Nos p'tites robes (place du Centre) – Les Bains de Mer (salon de thé, épicerie fine) – La Conciergerie d'Agon-Coutainville – Corréléons (conciergerie et évènementiel) – La galerie d'Agon-Coutainville (place du Centre) – Les trois C « Coquillages - Crustacés - Clouet » remplace la Barak à Moules (Passous) – Vêtements Mony ouvre un second magasin au Passous – Viveco s'installe lui aussi au Passous – Cycles & Recycle ouvre ses portes dans l'ancien garage Traisnel.

Changement de propriétaire – « Le garage du Passous ».

* Lipdub : vidéo décalée où chaque personne filmée reprend, en playback, les paroles d'une chanson.



Claude Lesouquet

Monsieur Claude Lesouquet est né le 14 mars 1927 à Coutances. Dès ses 10 ans, il habite le Pont de la Roque où sa mère tient *La bonne auberge*. Puis la famille habite à Heugueville. Son enfance et son adolescence sont bercées par les marées qui remontent la Sienne, et le marais qui est son aire de jeux. A l'âge de 14 ans, il entre à la papéterie du Pont de la Roque. 1944, c'est l'époque des bombardements alliés qui ont pour mission de détruire le pont. Le 29 juillet 1944 il vit les drames de la guerre avec la destruction d'un engin blindé américain par les allemands au Pont de la Roque. Cet épisode est un parmi les nombreux événements dramatiques qu'il a vécu comme le torpillage de *Leopoleville* la nuit de Noël 44 ou l'explosion de l'*Ocean Liberty* à Brest.

Patriote, il s'engage dès 1944, à l'âge de 17 ans dans la Marine à Cherbourg. A la sortie de la guerre, il est affecté sur la corvette *Lobélia* qui porte assistance sur le grand ban de Terre Neuve. Ce qui lui permet de parcourir l'Atlantique Nord. Puis sur le *Goumier* qui fait de la surveillance côtière.

En 1947, il quitte la Marine pour entrer comme dessinateur dans un cabinet d'architecte. Ce métier est une porte d'entrée dans les entreprises de bâtiment, notamment de chauffage, il devient alors tuyauteur soudeur. Cette activité lui permet de parcourir l'ensemble du territoire pour réaliser de gros chantiers. Citons sur la région, l'hôpital Mémorial de Saint-Lô

ou l'usine de la Hague, demandeuse de main d'œuvre. Claude Lesouquet fait embaucher Jean-Louis Lecrosnier ou Michel Dubosc, ce dernier saura lui renvoyer l'ascenseur.

Claude Lesouquet a trouvé depuis 44 ans l'âme sœur, originaire de la Réunion elle cultive avec réussite le goût des fleurs.

Notre cité est sa terre d'attache, après guerre il fait partie de l'équipe de football d'Agon-Coutainville et il habitera plusieurs endroits de la commune avant de se poser rue de Saint-Malo de-la-Lande.

Mais, la grande passion de Claude, c'est l'Histoire. C'est sa mère, depuis son jeune âge qui a su le passionner à l'histoire de la Sienne. Ainsi il perçoit tout l'intérêt de l'histoire locale. Ayant le souci de la vérité et du détail, il n'hésite pas à aller voir les témoins, recueillir leurs récits, écrire aux quatre coins du monde, à aller sur internet pour confronter les sources devenant l'érudit que nous connaissons aujourd'hui. Le bouche à oreille aidant, on n'hésite pas à lui confier des documents qu'il photocopie ou photographie, accumulant une impressionnante collection qui sont une mine d'archives locales. On lui indique des pistes qu'il remonte patiemment pour reconstituer les faits.

Il publie des ouvrages sur l'histoire de la Sienne depuis l'origine, *Agon-Coutainville pendant la seconde guerre, la famille Leroux...*

Jean-Michel Lefournier

Jean Dauvin

Dimanche 26 avril 2015, s'est tenue la journée du souvenir de la libération des camps d'extermination et de la libération des prisonniers de la guerre de 1939-1945, à Coutances.

La commune d'Agon-Coutainville fut représentée par le président des Anciens Combattants et deux porte-drapeaux. Souvenons-nous de cet Agonais Marcel Jean Dauvin, né dans notre commune le 9 octobre 1924, orphelin de mère, élevé par ses grands-parents au Val d'Agon. Il deviendra jardinier comme son père et fera partie de la J-A-C. Fervent catholique, il ne put supporter l'occupation. Le 21 mars 1941 à 8h du matin, il quitte sa famille incognito avec son vélo, 3000 francs en poche, une musette avec quelques vivres et part vers Granville pour aller rejoindre le Général de Gaulle en Angleterre.

Son parcours fut jalonné d'incidents, le plus risqué fut le franchissement de la ligne de démarcation à Chauvigny de nuit. Il se réveilla en France Libre le jeudi 27 mars. Puis ce fut Limoges, Toulouse et Marseille pour s'engager dans l'armée d'Afrique, hélas trop jeune ! Retour vers Toulouse, puis le centre d'accueil de Chauvigny. Le jeudi 3 avril départ pour Limoges, puis le train pour Cerberes, mais arrêté par la police qui lui fait faire demi-tour. Il rejoint Perpignan et recherche de l'argent espagnol. Pour 500 francs, la Banque du Roussillon lui donne 125 pesetas. Il reprend le train pour Cerberes en évitant la police et passe de nuit la frontière espagnole au col de Banyuls sous la pluie et couche dehors. En terrain inconnu, il marche pendant 15 km, il a les pieds en sang et commence à boîter et arrive à la ville Villa Fulga. Il prend le train, mais un policier contrôle les voyageurs, voyant sa carte d'identité, il le fouille et le met sous la garde d'un soldat. Vers 9h, il arrive à Barcelone, nouvelle fouille et couche dans un cachot de la gare. Le jeudi 25 vers 11h, direction la préfecture centrale de Barcelone pour empreintes photos, etc. Vers 8h, direction la prison Carabmodéla, 3^e galéria cellule 191 avec une simple couverture. 1200 prisonniers. Le 2 juillet visite du Consul de France, le 3 retour en France pour la prison de Céret et transfert à Perpignan au centre d'accueil de la Roseraie, amaigri de 3 kilos. Le 22 janvier 1942, demande d'engagement pour le 26^e Train pour Tunis. Le 31 il est à Marseille et commence



ses classes à la caserne d'Aurelle. Son unité se trouvait près de Toulon quand la zone libre fut envahie par les Allemands. Elle fut dissoute le 4 décembre 1942. Démobilisé, Jean Dauvin rentre au domicile de ses grands-parents au Val d'Agon.

Il s'occupe de travaux agricoles et fait la connaissance d'une jeune fille, Geneviève Boguet. Cette dernière découvre qu'il écoutait la radio anglaise et avait fabriqué une croix de Lorraine dans sa chambre.

La réalité des rumeurs circulant sur la conduite de cette jeune prirent corps cruellement : le 22 juillet 1943, la Feldgendarmerie se présenta au domicile des grands-parents de Jean Dauvin munie d'un ordre d'arrestation.

Menottes aux mains, direction la Kommandantur, puis la prison de St-Lô, Compiègne, et enfin le camps de Buchenwald où il sera déporté le 12 décembre 1943 sous le matricule MII38089, avant d'être transféré le 8 février 1944 à Lublin Maïdanek.

C'est ici qu'il sera fusillé le 6 mars 1944, avant l'arrivée des troupes Russes. Le tribunal militaire condamna Geneviève Boguet à 20 ans de prison.

AGENDA | Animations 2015

Les points forts...

Juillet

Du lundi 6 au vendredi 21 août

10h : Réveils musculaires, place du centre

Lundi 13 juillet

20h30 : Concert Salsa « Ocho y Media »

Retraite aux Flambeaux

0h : Feu d'artifice place du marché

Mercredi 15

Journée des enfants :

10h : Espace Culturel

17h : Spectacle familial. Gratuit

Samedi 18

Peinture sur motif (ouvert à tous)

Ecole de voile

Inscriptions sur www.agoncoutainville.fr

Vendredi 24

15h : La Dictée de l'été (pour adulte et enfant).

Inscription obligatoire. Tél. : 02 33 76 67 30

Stage d'initiation au cirque sous chapiteau avec l'école Barba' Sousa. De 10h à 11h30 pour les 5-7 ans et de 14h à 16h pour les 8-12 ans.

Chapiteau situé dans Agon (proche du parking de l'école primaire). 40 € pour 5 séances,

10 € pour 1 séance.

Inscriptions sur www.agoncoutainville.fr

Août

Samedi 1^{er} et dimanche 2

Coutainville la plage : Sports de plage – Sensibilisation au respect de l'environnement – Village d'artistes
Découverte de la faune et de la flore – Voitures anciennes – Dégustation de produits locaux – Zumba
Vieux gréments – Concerts

Photos Pin-Up : Venez habillées en Pin-Up des sixties

Modélisme naval : Mare de l'Essay de 10h à 18h

Mercredi 5

Journée astronomie :

9h30 à 12h : création d'une fusée à eau (6-8 ans)

14h à 17h : création d'une fusée à poudre (+ de 8 ans)

12 € par enfant – Réservation obligatoire à l'Office

21h30 : projection d'un film en attendant la nuit...

22h : veillée découverte constellations, planètes etc.

10 € adulte, 5 € enfant. Réservation obligatoire*

Samedi 8

Journée spéciale 60's au Passous :

Concours de chant *Hissez les Voix* en journée

Concert d'Arno Santamaria, de 21h45 à 23h

23h : Feu d'artifice, sur la plage du Passous

Samedi 29

33^e Enduro Pédestre des Sables

www.endurodessables.com

Septembre

Samedi 5 - Forum des associations

Octobre

Mercredi 20 - Visite d'un arboretum et réalisation d'un herbier : 4 € adulte, 2 € enfant. Possibilité de jeux dans le labyrinthe végétal. Réservation obligatoire. Tél. : 02 33 76 67 30

Mercredi 21 - 14h : Enquête policière.

Pour les 8-14 ans.

Samedi 24 - Journée Verte.

Mercredi 28 - Journée des enfants

« Spéciale Halloween »

Novembre

Samedi 28 et dimanche 29 - Marché de Noël

Décembre

Dimanche 20 - Bain de Noël

Le programme complet des animations est disponible à l'Office de Tourisme.

* Tél. : 02 33 76 67 30

Plan Canicule ou plan Neige : lutte contre l'isolement

Les personnes isolées susceptibles de se sentir fragilisées en période de canicule ou d'épisodes neigeux sont invitées à se faire connaître auprès du Secrétariat de la Mairie : 02 33 47 07 56.

Cet avis concerne également les familles de ces personnes qui peuvent, si elles le souhaitent, donner les coordonnées d'un proche isolé, en mairie. Ces informations ne seront utilisées qu'en cas d'urgence météorologique pour lutter contre l'isolement.

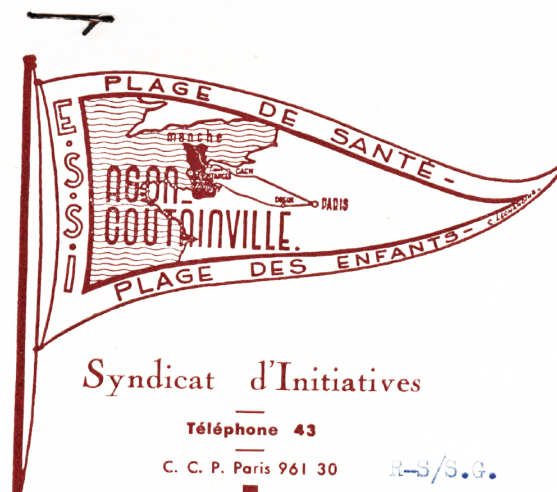
Tranquilité Vacances

N'hésitez pas à signaler à votre gendarmerie locale en composant le 17, vos absences en souscrivant gratuitement à l'opération TRANQUILITE VACANCES. Ce dispositif d'adresse autant aux particuliers qu'aux entreprises et commerçants.



Tél. 127 Agon

CASINO



Syndicat d'Initiatives

Téléphone 43

C. C. P. Paris 961 30

R-S/S.G.

Renseignements Gratuits
(joindre un timbre pour la réponse)

INFOS PRATIQUES

MAIRIE : avenue Louis Perier – T : 02 33 47 07 56 / F : 02 33 47 90 85

e-mail : mairie.agoncoutainville@fr.oleane.com – site web : www.agoncoutainville.fr

OFFICE de TOURISME

Place du 28 juillet
T : 02 33 76 67 30
F : 02 33 76 67 31
www.coutainville.com
contact@coutainville.com

ESPACE CULTUREL

3, avenue F. Roosevelt
T : 02 33 45 22 58 /
F : 02 33 46 73 19
culture.agon@wanadoo.fr
Programme disponible sur :
www.coutainville.fr

BIBLIOTHEQUE MEDIATHEQUE

3, avenue F. Roosevelt
T : 02 33 47 30 77
<http://bibliothequeagon.coutainville.jimdo.com/>
biblio.agon@orange.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CAN- TON DE SAINT-MALO- DE-LA-LANDE

www.cc-saintmalodelalande.fr
T : 02 33 76 85 00 /
F : 02 33 45 82 09
contact@cc-saintmalodelalande.fr

LA POSTE

Bureau de Coutainville
T : 02 33 47 03 18
Tabac-Presse Le Canard
T : 02 33 45 82 92

SNCF

Gare de Coutances
T : 02 33 07 50 77 ou 36 35

METEO France

Prévisions départementales
T : 08 92 68 32 50
Bord de mer et côte et au large

DEPANNAGE 24 H/24 H

Dépannage EDF*
T : 09 72 67 50 50
Urgences sécurité gaz GRDF*
T : 0 800 47 33 33
Contrats, factures, réclamations
EDF* - T : 09 69 36 66 66
Contrats, raccordement GRDF
T : 09 69 324 324
SAUR
(eaux et assainissement)
T : 02 50 72 40 00
*appels non surtaxés

PRESSE

Ouest-France :
gerard.hancok@free.fr
La Manche Libre :
mendy.rouquet.lml@gmail.com

*Une boîte est à disposition
à l'entrée de la Mairie,
pour le dépôt de vos articles.*

SECOURS EN MER

CROSS - Centre Régional
Opérationnel de Surveillance
et de Sauvetage de Jobourg
T : 02 33 52 16 16
SNSM - Société Nationale
de Sauvetage en Mer
T : 02 33 52 72 13

POSTE DE SECOURS

(période d'été)
Le Passous 02 33 47 07 69
Dramard 02 33 07 59 45
Ecole de Voile 02 33 07 71 92
Promenoir Jersey 02 33 45 15 46

APPELS D'URGENCE

Police **17**
Pompiers **18**
ou 02 33 47 08 50
Gendarmerie : 02 33 76 54 20
SAMU **15** ou 112
Centre antipoison (Rennes) :
02 99 59 22 22

SANTÉ

Pharmacies

Pharmacie ROBBE - Coutainville
Centre - T : 02 33 47 05 11
pharmacie SELLIER - Agon
Eglise - T : 02 33 47 08 11

Ambulances - Taxi

LEROUGE Pascal
T : 02 33 47 16 17

ADMR (aide à la personne)

T : 02 33 47 23 30
Portage des repas (ADMR)
T : 06 78 00 95 96

SSIAD

(soins infirmiers à domicile)
T : 02 33 47 90 84

Cabinet médical

1, rue des Pommiers
T : 02 33 47 24 17
Drs DAUVIN - GROULT -
GRZYBEK - POSTEL

Infirmiers (centre médical)

1, rue des Pommiers
DESHEULLES Brigitte
& PEZAVENT Maud
T : 02 33 47 97 15
T : 06 28 08 80 00
6, avenue du Passous
MONBRUN Sophie
& LEFEVRE Christine
T : 02 33 07 06 64

Chirurgiens dentistes

LAROSE Jacques
T : 06 07 05 42 74
VILLETTE Samuel
(centre médical) T : 02 33 17 22 26

Masseurs - Kinésithérapeutes

(M-K) & Ostéopathes (O)
SIMON France &
SANTIAGO Sandrine (M-K)
T : 02 33 47 25 18
BERTRAND Henri (M-K & O)
T : 02 33 07 80 20
LEGARDINIER Frédéric
(M-K & O)
T : 02 33 07 00 28

Etiopathe

AIMAR Roger
T : 02 33 47 32 00

Pédicures - Podologues

LAGADEC Yann & OLIVIER
Elise (centre médical)
T : 02 33 47 84 20
DE FELICE Daniel
T : 02 33 07 70 00

Orthophoniste

GENDREAU Elisabeth
(centre médical)
T : 02 33 07 62 53